

ARRONDISSEMENT D'ANNECY

**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DES SOURCES DU LAC D'ANNECY**

« Le Carré des Tisserands » 32 Route d'Albertville
BP 42 - 74210 Faverges-Seythenex

Extrait du registre des délibérations du : **CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Séance du 28 novembre 2019 – 19h

N°120/19

Date de convocation : **21/11/2019**

Conseillers en exercice : **34**

Présents : **21**

Votants : **30**

Président : **Michel COUTIN**

Secrétaire de séance : **Hervé BOURNE**

**Objet : ADMINISTRATION GENERALE : APPROBATION DES
TARIFS 2020 PEPINIERE LA CLE**

Membres Présents

Michèle LUTZ	Philippe PRUD'HOMME	Valérie GARDIER	Lionel LITTOZ-MONET	Nicolas BLANCHARD
Michel COUTIN	Gérard CHAMPANGE	Lucie LITTOZ	Jacky GUENAN	
Ulrich GAGNERON	Rosemonde SCHINDLER	Laurence GODENIR	Hervé BOURNE	
Marc LLEDO	Marcel CATTANEO	Paul CARRIER	Jean-Louis MERLE	
Richard LESOT	Roland MERMAZ-ROLLET	Marc MILLET-URSIN	Nicolas BALMONT	

Membres Excusés

Roland AUMAITRE pouvoir à Roland MERMAZ-ROLLET	Christian BAILLY pouvoir à Marcel CATTANEO	Roland BLAMPEY pouvoir à Michel COUTIN	Jean-François FREALLE pouvoir à Ulrich GAGNERC
Sonia GIFFORD pouvoir à Paul CARRIER	Françoise KLEMENCIC pouvoir à Jean-Louis MERLE	Sylviane REY pouvoir à Jacky GUENAN	Jacques TRESALLET pouvoir à G. CHAMPANGE

Membres Absents

Valérie AMADIO	Sarah DI-GLERIA	Jeannie TREMBLAY	Joëlle KOURTCHEVSKY
----------------	-----------------	------------------	---------------------

Monsieur Nicolas BLANCHARD, Vice-président à l'économie expose que la CCSLA est amenée à définir chaque année les tarifs des redevances d'occupation précaire des locaux de la Pépinière et les tarifs des prestations associées.

Tarifs hors charge/m ²	Bureau	Atelier	Espace partagé
Pépinière	1 ^o année : 8€ 2 ^o année : 9€ 3 ^o année : 10€	1 ^o année : 6€ 2 ^o année : 7€ 3 ^o année : 8€	
Hôtel d'entreprise	11 €		
Espace de coworking			Forfait 50h=40€ Forfait 100h=75€

	½ journée	journée
Bureau à la carte	25€	50 €
Petite salle de réunion (6 personnes)	25€	50 €
Grande salle de réunion (20 personnes)	60 €	120 €

En cas de perte de badge	5 €
--------------------------	-----

Il précise que cette proposition a reçu un avis favorable de la commission finances du 21/11/2019

Après délibération, le conseil communautaire, à l'unanimité :

- adopte les tarifs ci-dessus proposés pour la Pépinière La Clé.

Résultat du vote :

Votants :	30	Abstention :	0	Exprimés :	30
Pour :	30	Contre :	0		

FAVERGES-SEYTHENEX, le 29 NOV. 2019

Le Président
Michel GOUTIN

Délibération rendue exécutoire le :
Affichage le

Copie(s) interne(s) :
- COMPTABILITE (C.PERRIER)
- ECONOMIE (N.OURCHID)



La présente décision peut faire l'objet d'un recours gracieux devant Monsieur le Président de la Communauté de Communes des Sources du Lac d'Annecy dans le délai de deux mois à compter de son affichage ou notification.

Un recours contentieux peut également être introduit devant le Tribunal Administratif de Grenoble par courrier (2 place Verdun, BP 1135, 38022 Grenoble Cedex) ou par voie dématérialisée en utilisant l'application « Télérecours citoyens » sur le site www.telerecours.fr dans le délai de deux mois à compter de la notification de la décision ou de sa date d'affichage, ou à compter de la réponse de la Communauté de Communes des Sources du Lac d'Annecy, si un recours gracieux a été préalablement déposé.